



ASSEMBLÉE 26-CAP-01

Procès-verbal de **l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **mardi 13 janvier 2026 à 17 h**, au centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Alvaro Cueto, président et conseiller de la Ville de Longueuil  
 Madame Sophie Allard, vice-présidente et conseillère de la Ville de Brossard  
 Monsieur Jonathan Tabarah, conseiller de la Ville de Longueuil  
 Madame Lysa Belaicha, conseillère de la Ville de Longueuil  
 Madame Nathalie Delisle, conseillère de la Ville de Longueuil  
 Monsieur Sylvain Joly, conseiller de la Ville de Longueuil  
 Madame Marie-Michèle Drolet, conseillère de la Ville de Longueuil  
 Monsieur Nicholas Kaminaris, représentant des usagers du transport en commun  
 Madame Louise Dion, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
 Monsieur Loïc Blancquaert, maire de la Ville de Saint-Lambert  
 Monsieur Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville

Monsieur Nicholas Kaminaris participe par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication.

Est absente :

Madame Khadidja Chougui, représentante des usagers du transport adapté

Sont également présents :

Monsieur Alain Dufort, directeur général  
 Maître Catherine Bouchard, directrice Affaires juridiques et secrétaire corporative  
 Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

2026-01-001

**Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyé par Jean Martel :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle des personnes peuvent poser des questions et durant laquelle le président lit et répond aux questions qui ont été reçues via le site Internet du RTL. Aucune question du public n'est toutefois adressée au conseil d'administration.

2026-01-002

**Nomination des membres du conseil d'administration aux comités techniques**

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel SD-2025-0418;

CONSIDÉRANT les différentes chartes des comités techniques du conseil formés conformément à la *Loi sur les sociétés de transports* (RLRQ chapitre S-30.01);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer les membres du conseil d'administration qui siégeront sur les comités techniques;

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Sophie Allard :

DE NOMMER les membres du comité technique Audit et finances, du comité technique Gouvernance, éthique et transition socio-écologique, du comité technique Gestion de portefeuille de projets et de suivi des actifs, et du comité technique Ressources humaines comme suit;



Comité Audit et finances :

Monsieur Jonathan Tabarah à titre de président  
Madame Sophie Allard  
Monsieur Nicholas Kaminaris  
Monsieur Alvaro Cueto (membre d'office)

Comité Gouvernance, éthique et transition socio-écologique :

Monsieur Sylvain Joly à titre de président  
Monsieur Alvaro Cueto  
Monsieur Loïc Blancqueart  
Madame Sophie Allard  
Madame Louise Dion

Comité Gestion de portefeuille de projets et de suivi des actifs :

Madame Marie-Michèle Drolet à titre de présidente  
Monsieur Alvaro Cueto  
Madame Sophie Allard  
Madame Lysa Belaicha  
Monsieur Nicholas Kaminaris

Comité Ressources humaines :

Madame Louise Dion à titre de présidente  
Madame Nathalie Delisle  
Madame Khadidja Chougui  
Monsieur Alvaro Cueto (membre d'office)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-003

**Approbation de l'entente de délégation par l'ARTM au RTL d'une réserve opérationnelle métropolitaine**

CONSIDÉRANT le sommaire SD-2025-0419;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre en place une réserve opérationnelle métropolitaine (ROM) aux fins d'intégrer aux opérations courantes du Réseau de transport de Longueuil (RTL) un support aux modes de transports lourds en cas d'interruption de ce type de service;

CONSIDÉRANT le projet d'entente visant le déploiement de la réserve opérationnelle métropolitaine sous forme de projet pilote;

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Marie-Michèle Drolet :

D'APPROUVER l'Entente concernant la délégation par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) au RTL de la réalisation d'activités pour l'établissement d'une réserve opérationnelle métropolitaine dans l'offre de transport afin de supporter les modes lourds, le tout aux termes et conditions du projet d'entente joint au sommaire décisionnel;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom du RTL ladite entente et d'y apporter toute modification jugée utile;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-004

**Approbation de l'entente de délégation du plan de maintien des affaires couvrant l'antenne Rive-Sud et de l'entente concernant les mesures de relèves planifiées pour chacune des phases pour supporter les fermetures du REM pour l'année 2025**

CONSIDÉRANT le sommaire SD-2025-0420;

CONSIDÉRANT les projets d'entente concernant la délégation par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) au Réseau de transport de Longueuil (RTL) de la réalisation d'activités liées au plan de maintien des affaires couvrant l'antenne Rive-Sud du Réseau express métropolitain (REM) et pour les mesures de relèves planifiées phases 1-2-3 pour supporter les fermetures du REM;

CONSIDÉRANT le programme de maintien des affaires (PMA) de 2025 concernant le service de relève du REM;

CONSIDÉRANT QUE les interruptions planifiées se sont déclinées en trois phases;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Louise Dion :



D'APPROUVER l'Entente concernant la délégation par l'ARTM au RTL de la réalisation d'activités liées au plan de maintien des affaires couvrant l'antenne Rive-Sud du REM, le tout aux termes et conditions du projet d'entente joint au sommaire décisionnel;

D'APPROUVER l'Entente concernant la délégation par l'ARTM au RTL d'activités liées aux mesures de relèves planifiées phases 1-2-3 pour supporter les fermetures de REM pour l'année 2025;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom du RTL lesdites ententes et d'y apporter toute modification jugée utile;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-01-005

**Levée de l'assemblée – prochaine assemblée 5 février 2026**

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyé par Jean Martel :

DE LEVER la présente assemblée. Il est 17 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Alvaro Cueto  
Président

---

M<sup>e</sup> Catherine Bouchard  
Directrice Affaires juridiques et  
secrétaire corporative